

L'Angleterre avait été d'avance soumis au jugement de Sir John Sherbrooke, qui l'avait approuvé ; aussi produisit-il un heureux effet ; car plus tard M. Lartigue déclarait que, si les ministres avaient alors cessé de poursuivre cette affaire, il fallait l'attribuer principalement à l'influence de Mgr. Plessis. . .

Peu de jours après avoir remis ces mémoires, l'évêque de Québec apprit que lord Bathurst était parti précipitamment pour sa maison de campagne, sans avoir fait connaître ses intentions. Il s'inquiétait du retardement qu'en éprouveraient ses affaires, lorsqu'il reçut une lettre dans laquelle sa seigneurie l'invitait à l'aller voir, la semaine suivante, à Cirencester.

Quoique Cirencester soit à quatre-vingt-dix milles de Londres, Mgr. Plessis n'hésita pas à entreprendre un voyage qui pouvait avancer ses affaires ; l'ayant recommandé à Dieu, il se mit en route avec son secrétaire, le six septembre, par la voie de la diligence. Le prélat fut comblé d'honnêtetés par lord Bathurst et sa famille, et forcé d'accepter l'hospitalité qu'on lui offrait dans le château. La comtesse se montra pleine de bienveillance envers les voyageurs, qui lui avaient été recommandés par son frère le duc de Richmond. Dans une audience qu'il eut le lendemain matin, Mgr. Plessis amena directement sur le tapis les questions traitées dans les trois mémoires. Le ministre déclara qu'il ne voyait aucune difficulté au sujet de l'octroi de lettres patentes pour le séminaire de Nicolet ; sur le second mémoire relatif au séminaire de Montréal, il voulut